

LE PETIT JOURNAL DE LA VALLA

Bulletin d'information municipale

Site : [Http://www.la-valla-en-gier.fr](http://www.la-valla-en-gier.fr)

N° 80
JUN 2021

LE MOT DU MAIRE

L'année 2021 est à nouveau une année d'élections.

En effet, les 20 et 27 juin nous allons renouveler les membres des instances régionales et départementales. Une élection est toujours très importante, car elle désigne des élus qui seront chargés de notre vie quotidienne.

Pour le département : l'action sociale, l'APA pour les personnes âgées dépendantes, la gestion des collèges, l'aide sociale à l'enfance, le RSA, l'accompagnement financier aux communes pour leurs projets, etc...

Pour la région : la gestion des lycées, le développement des espaces ruraux, le développement économique, la gestion des programmes européens, les transports, l'accompagnement financier également, etc...

Comme lors des municipales, ces élections devront se dérouler avec un maximum de précautions pour respecter les gestes barrières dus, au COVID.

Pour ce faire, en accord avec Madame la Préfète, elles se dérouleront à la salle polyvalente Marie BADARD afin de gérer au mieux la distanciation physique, de 8h à 18h.

J'incite chaque électeur à se présenter avec un masque et un stylo personnel et à respecter les consignes qui seront affichées.

J'insiste sur le fait qu'une élection est un devoir citoyen qui permet de soutenir ou de sanctionner une équipe. Les avancées sociales défendues par nos anciens nous ont permises de nous exprimer par le vote alors votons.

Le 12 juin, à partir de 9h30, la déchetterie mobile s'installera sur le site de Luzernod. Ce moyen mis en place par SEM pour les communes les plus éloignées des déchetteries est très apprécié. D'ailleurs d'année en année les tonnages collectés sont en croissance, ce dont je me félicite.

A ce sujet, j'invite la personne, qui a déposé à Luzernod un tas de branches issues de l'élagage d'une haie, à les charger dans la benne de déchets verts le 12 juin. Il s'agirait là aussi d'un acte citoyen et vertueux. Respectons la nature et l'environnement que nous allons laisser à nos enfants.

Je me permets également de rappeler l'importance du tri des déchets afin de recycler le maximum de choses et ainsi de diminuer les tonnages importants enfouis sur le site de St-Genest Lerpt et surtout le tri du verre dont une partie des fonds est reversée pour la recherche sur le cancer.

A l'approche de l'été je souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances pour ceux qui pourront en prendre et aussi de profiter de notre bel environnement.

Votre Maire,
Jean-Claude FLACHAT

MICRO CRÈCHE LA VALLA EN GIER

BÉBÉ ET COMPAGNIE - LA CLÉ DES CHAMPS

*Micro Crèche la Clé des Champs pour
bambins de 2 mois et demi à 3 ans, toute la
semaine, et de 4 ans à 6 ans les mercredis
selon les disponibilités*

Micro crèche Bébé et Compagnie- La Clé des Champs
2 bis rue du Frère François 42131 La Valla en Gier
Structure Eco citoyenne et Eco Responsable

Pour toute demande d'inscription,
Nous contacter au 09/80/44/67/36 ou au 09/54/64/22/19 ou
09/82/32/07/98 ou à l'adresse bebecompagnie@laposte.net

Repas BIO quotidiens

Places réservées aux entreprises

Structure réalisée avec le soutien de la commune de la Valla en Gier, de la Caf de St Etienne

Usage de Couches lavables

Horaires flexibles de 7h30 à 18h30

Structure Eco citoyenne et Eco Responsable

*Pour toute demande d'inscription, vous
pouvez nous contacter au
06-51-12-17-72 ou par mail.*

Coordinatrice Bébé et Compagnie

Mme FERRARI Laetitia

bebecompagnie@laposte.net

Site web: www.bebe-et-compagnie.fr

COMITE DES FÊTES

Suite à notre réunion du 21 mai dernier, nous avons décidé, après 18 mois d'arrêt forcé, de programmer deux manifestations dans les 3 prochains mois, un petit retour progressif à la vie « normale ». Alors, à vos agendas, " La première sera la **SOIRÉE MUSICALE DU COMITE DES FÊTES le samedi 03 juillet 2021 à partir de 19h00**, il n'y aura théoriquement plus de couvre-feu, exclusivement en extérieur sur le parking de la salle polyvalente. C'est le groupe Youlix qui nous fera le plaisir de jouer. A savoir : annulation purement et simplement en cas de pluie." - La seconde sera la deuxième édition de LA VALLAUDE, elle se tiendra le **dimanche 29 août 2021**, sous un format différent et écourté, elle se présentera de façon suivante : un repas et des boissons en bouteilles à emporter, une tombola et d'autres animations. Nous pensons installer des stands et exposants, à noter que nous n'accepterons que des vendeurs vallauds pour limiter de nombre de personnes. De ce fait, si vous êtes commerçant ou artisan vallaud et que vous souhaitez tenir un stand, faites-vous connaître auprès des membres du comité des fêtes. D'ailleurs, nous sommes ouverts à toutes propositions et idées. Les bénévoles seront les bienvenus. N'oublions pas, néanmoins, que le virus est toujours là et qu'il faudra respecter les gestes barrières et les consignes de sécurité toujours en vigueur et mises en place par le comité des fêtes et la mairie. Par conséquent le port du masque restera obligatoire. Bien évidemment, ces deux fêtes restent sous réserve suivant l'avancée de la situation sanitaire. Elles peuvent être annulées à tout moment à l'écoute des directives gouvernementales. Nous croisons les doigts plus que jamais et nous demandons d'être indulgent et que vous nous ferez le plaisir de venir. Nous comptons beaucoup sur votre présence.

L'ÉQUIPE MOTIVÉE DU COMITE DES FÊTES

LES RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ

**SOIRÉE MUSICALE
DU COMITE DES FÊTES**
Le samedi 3 juillet 2021
à partir de 19h00



En soirée avec Youlix

Formation Ligérienne qui distille son ambiance festive à travers une musique Funky à souhait. Du groove, des sonorités variées et un univers singulier, Youlix saura vous emmener au bout de la nuit

*dans un voyage emprunt d'humour et d'énergie
pour un public aussi varié que leur musique.*

En extérieur sur le parking de la salle polyvalente.

Contact, mairie au 07.77.36.08.58

FESTIVAL DES 7 COLLINES



SAINT-ÉTIENNE
la métropole

**Cirque et ciel étoilé
A LUZERNOD**
Les rendez-vous de mon Parc
SAMEDI 26 JUIN
18h à 22h30



ON SENT LA TERRE BOUGER

Compagnie de Cirque - CIRQUE BARBETTE

Spectacle proposé en partenariat avec Saint-Étienne Métropole et le Festival des 7 collines
Devant nous, des planches, des cordes et des mâts sont posés au sol. À partir de cet amas, deux musiciennes et trois acrobates nous invitent à construire un mobile humain, sorte de grand manège improbable d'où s'échappent balançoires

et bascules...Très vite, les artistes ne touchent plus terre, ils se retrouvent en suspension, en équilibre dans cette grande construction collective.

> Les sons envoûtants de trois musiciens accompagnent la création du spectacle, où artistes et public deviennent interdépendants.

Un spectacle ludique et participatif pour tous les âges, au plus près des acrobates

18h00 à 19h00

Tout public

Gratuit et sans réservation (dans la limite des places disponibles)

> DÉCOUVERTE DE LA FAUNE NOCTURNE ET DU CIEL ÉTOILÉ

Après le spectacle, des animations inviteront le public à découvrir la faune nocturne, la pollution lumineuse et l'astronomie. Elles sont organisées par le Parc du Pilat en collaboration avec le Club-Astro-Uranie de la MJC de Saint-Chamond. Pour profiter de cette belle soirée d'été le pique-nique sera possible sur le site.

19h00 à 22h30 en continu

Animations gratuites - sans réservation

Pique-nique et boisson tirés du sac

Club Astro Uranie de la MJC de Saint-Chamond



A l'occasion de ce rendez-vous estival, l'art et les sciences s'entremêlent.

Le Club Astro. Uranie de la MJC de Saint-Chamond vous proposera, suite au spectacle, des ateliers d'astronomie. Comment lire une carte des étoiles et parcourir le ciel nocturne à l'œil nu ? Un télescope c'est quoi et comment s'en servir ? Quels sont ces objets célestes qui peuplent notre univers ? Une soirée de découverte et d'émerveillement.

LES Z'ESTIVALES 2021

Jeudi 22 Juillet 2021 à 20h

LA VALLA EN GIER

Auberge de la Jasserie



Spectacle : Les Kikidekonafon

Ces troubles trubliens des pupitres s'expriment dans la langue des cancre où le pire côtoie le meilleur, entre rage et insouciance. Autodérision et convivialité sont de mise pour un moment d'échange et de musique. Un spectacle parfois engagé, souvent dérangé mais avant tout épris de liberté !

Lieu : Auberge de la Jasserie

Lieu de repli : Auberge de la Jasserie

Restaurant : La Jasserie

RENDEZ-VOUS SAINT-ÉTIENNE ET SA MÉTROPOLE

Mardi 22 juin à 14h30 LA VALLA-EN-GIER, ART ET PATRIMOINE SUR LES PAS DE MARCELLIN CHAMPAGNAT



En 1816, Marcellin Champagnat, vicaire de la Vallain-Gier, fonde les frères maristes, une communauté qui marque encore l'enseignement privé du territoire. Sur les sentiers jadis empruntés par ce célèbre curé de campagne, découvrez les paysages formés par les barrages. Petit patrimoine et art de la poterie vous y attendent. Avec la Fédération départementale de randonnée et Françoise Savarino, artiste céramiste Durée : 3h environ (6 km) Prévoir une bouteille d'eau et des chaussures adaptées



Randonnée guidée et gratuite dans le cadre de la préfiguration du label « Pays d'Art et d'Histoire » sur Saint- Etienne Métropole en collaboration avec la Fédération départementale de Randonnée le 22 juin 2021.

Réservation uniquement en ligne sur le site saint-etienne-hors-cadre.fr/onglet_reservation

Renseignements : 04 77 48 76 27

CHORALE L'ANDEOLAISE



H HISTORIQUE de L'ASSOCIATION L'ANDEOLAISE (suite) de 1969 à nos jours

En 1969 elle revit sous une autre forme : une modification des statuts l'orienté vers une aide aux activités paroissiales à travers la gestion de la Maison d'Oeuvres .

Citons le bureau de l'époque :

Président : Philippe Beraud, vice-président Julien Grivolla, secrétaire Edmond Maise et trésorier Paul Rivat.

En 1976 de nouvelles activités apparaissent et l'année suivante, en conservant la base de 1969, les statuts sont repris en y ajoutant « développer de l'animation culturelle et organiser des loisirs »

Un nouveau bureau est constitué :

Président : Jean-Paul Tardy, vice-président : Paul Rivat, secrétaire : Jean-Claude Convert , et trésorier : Maurice Rivat . Dès 1978 Jean-Claude Berne devient secrétaire et prendra la présidence en 1988.

Pendant une dizaine d'années, l'activité est débordante soit en plein air, soit à la Maison d'Œuvres .



La troupe théâtrale 1

Citons en vrac : Des concours de pétanque sur le terrain de la maison paroissiale, des sorties pédestres, des sorties touristiques, de nombreuses **séances de cinéma** comme par exemple en 1985, 23 séances pour 1300 entrées (une cabine de projection avait même été

construite), des lotos, des concours de belote, des expositions, le repas annuel des anciens, de la gymnastique, des cours de dessin par Arts et Couleurs de Saint-Chamond, le réveillon de la Saint-Sylvestre, un concert par les élèves de l'école de musique de Saint-Chamond...

Mais ce qui a beaucoup marqué ces années c'est l'activité de la troupe théâtrale.

Pendant 11 ans, 18 pièces de théâtre ont été interprétées par des acteurs du village et on ne compte plus les succès obtenus à l'extérieur. Avec les différentes fonctions liées à la réalisation d'une pièce (acteurs, actrices, techniciens, metteurs en scène, décoratrice,...) c'est plus de 60 personnes qui ont participé à cette activité.



La troupe théâtrale 2

Photos: Spectacle 1979: l'affiche, les acteurs et les actrices de la pièce « Je veux voir Mioussov » et de la pièce « Faut que ça saute »



L'affiche du Spectacle 1979

La Maison d'Oeuvres, qui était la salle polyvalente de l'époque, a toujours été très utilisée par les différentes associations et lorsque l'activité théâtrale s'est arrêtée en 1986, l'année suivante l'activité Tennis de Table s'est créée en

utilisant la salle de théâtre avec 2 tables sur la scène et une table en avant scène.

La construction de la Salle Polyvalente communale et son ouverture en Janvier 1995 va offrir des locaux modernes pour la vie associative. Aussi la Maison d'Oeuvres n'étant plus utilisée sa gestion et son entretien ne peuvent plus être assurés. Le terrain ayant été cédé en 1926 sans acte notarié par la congrégation des religieuses de la Sainte Enfance, le bâtiment, bien que construit par les paroissiens, est revenu de droit à l'Association Hospitalière de la Sainte Enfance, propriétaire. L'ANDEOLAISE signe donc le 10 novembre 1996 un acte de rétrocession.

Une Assemblée Générale du 26 mars 2004 a statué sur le maintien de l'association mais sans activité.

En 2002, à l'initiative de Martine Rivat du Piney, alors adjointe à la mairie, une chorale se forme avec comme chef de chœur pendant 6 ans Magali Mancuso. En 2008 c'est Clotilde Vacher professeure de chant au Centre Musical de Roche la Molière qui la remplace.

Une collaboration étroite se crée alors avec la chorale adulte de Roche. La chorale va alors se produire en dehors de la commune. Il fallait donc lui trouver un nom. Une association culturelle existait depuis 1913 sur la commune. Aussi lors de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2008 les choristes ont décidé à l'unanimité d'adhérer à l'ANDEOLAISE. Les statuts sont repris et simplifiés mais toujours dans le même esprit avec comme 1^o article : Développer une action culturelle. Un nouveau bureau est constitué : Président : Jean-Paul Tardy, Vice-présidente : Karine Lebrun, Trésorière : Marie-Annick Flachet, et Secrétaire : Marie-Claude Antoine. Aujourd'hui la trésorière est Marie-Jo Savel et la secrétaire Christine Reymond.

Sur chaque numéro du Petit Journal, l'activité de la chorale est décrite.

Voilà, en 3 épisodes, 108 ans de vie de cette association locale. Nous lui souhaitons encore de belles années.

Suite au Covid nous n'avons pas pu répéter ni faire de concert depuis le 10 mars 2020. Nous espérons (nous croisons les doigts) reprendre les répétitions en septembre prochain. Il y aura des informations par affichage et par le petit journal.

Jean-Paul Tardy



ÉCOLE
Notre-Dame des Victoires

Hommage à Jacqueline Fabre

Le retour à l'école, fin avril, a été marqué par l'annonce du décès de Jacqueline Fabre, notre intervenante chorale.

Jacqueline nous avait appris la chanson du marabout
 Mais là-haut dans ciel bleu le marabout est heureux il oublie
 tous ses problèmes il riffe un joli poème - J'espère que c'est facile
 pour elle - **JACQUELINE**

Chanson
 Afrique marabout
 la cirque bébé taxi boune
 le crocodile décembre lune belle lune
 le quépard éléphant recette de la cuisine
 le marabout le professeur des autres
 jacquet le pilon au class de la lune

Dessins d'hommage réalisés par les élèves

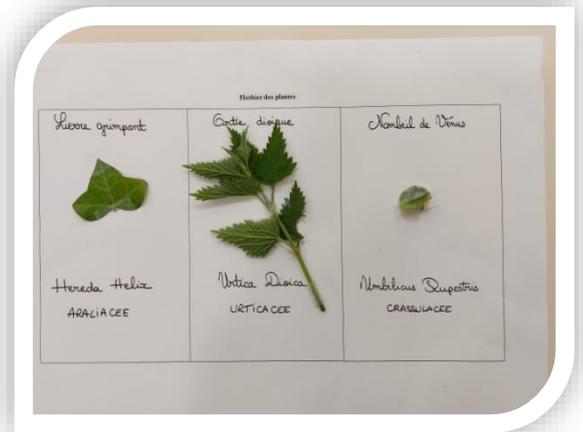
Afin de lui rendre hommage, les élèves des classes de CP-CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2 ont réalisé des dessins. Reliés en livre, il a ensuite été offert à la famille de Jacqueline. Les trois classes se sont réunies vendredi 30 avril, en fin de journée : chaque classe a interprété deux chansons apprises avec Jacqueline et respecté une minute de silence en sa mémoire.

Son enthousiasme et sa passion du chant nous manqueront à tous.



Hommage à jacqueline

Interventions autour de la Nature
 Les élèves de GS aux CM2 ont participé aux interventions proposées par Nathalie Fosse.



réalisation des herbiers

Chaque classe a pu partir à la découverte des plantes de l'école sous forme de Chasse au trésor et de jeu de piste. Puis, les GS ont cuisiné des bonbons de fleurs ainsi qu'une tartinade de légumes sauvages ; les CP-CE1 ont confectionné des produits d'entretiens naturels ; les CE2-CM1, des cosmétiques naturels tandis que les CM1-CM2 ont réalisé des herbiers et des mandalas.

Une belle découverte et une sensibilisation ludique autour du respect de la nature et de la santé au naturel.



Réalisation de mandalas

Opération Pilat Propre

Après le report de l'Opération Pilat propre prévue initialement en avril, toute l'école a pu enfin participer au nettoyage du village et de ses alentours vendredi 21 mai.

Accompagnés de parents et grands-parents volontaires, les élèves ont rempli de nombreux sacs lors de ce nettoyage de printemps.



Nettoyage du village et de ses alentours

Mais chaque année, nous avons le plaisir de ramasser de moins en moins de déchets ! Ce chantier, lancé par le Parc régional du Pilat, est toujours un succès auprès des élèves. L'après-midi s'est terminé par un goûter offert par la mairie. Bravo à tous ! En espérant que leur action continue de rayonner auprès des habitants et promeneurs



Les 14 enfants catéchisés

Les CM1-CM2 obtiennent leur Permis Internet

Après avoir étudié les usages et dangers d'Internet en cours d'EMC et, après l'intervention de la brigade de gendarmerie de Saint-Paul-en-Jarez, les élèves de CM1-CM2 se sont vus délivrer leur Permis Internet. Ils sont très fiers de leur réussite.



Un goûter offert par la mairie.

Les enfants du catéchisme fêtent la fin d'année

Les 14 enfants catéchisés de l'école ont participé vendredi 28 mai à la fête de fin d'année organisée par les sept écoles privées de la paroisse Saint-Ennemond en Gier.

Réunis dans le parc de l'école Sainte-Marie à Saint-Chamond, ils ont participé à un grand jeu de l'oie en répondant aux questions autour des Saints patrons des écoles. Une belle après-midi ensoleillée qui a ravi petits et grands !



Permis Internet

Un concert pour la Fête de Saint-Marcellin

Nous fêtons la Saint-Marcellin-Champagnat ce 6 juin, et dans le cadre du Parcours Marcellin de cette dernière période, les élèves de l'école ont eu la joie d'assister au concert de Brigitte et Jean-Paul Artaud qui présentaient leur spectacle « Sur ma planète ». L'environnement, les écrans, les valeurs du vivre ensemble sont des thèmes abordés dans leurs chansons



Spectacle « Sur ma planète »

Même en effectif réduit (pour cause de fermetures de classes), les élèves ont chanté et dansé avec enthousiasme. Une parenthèse musicale qui est venue enchanter cette première journée de juin !



Brigitte et Jean-Paul Artaud

Mme C. Bissardon
Chef d'établissement

Tel : 04.77.20.08.49

Mail : ecole.valla@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.maristes-ndv42.com>

A F R



Info familles Rurales La Valla en Gier

Vacances d'avril

Malgré le confinement, l'association a décidé de maintenir la structure ouverte pour les enfants du personnel prioritaire. Quatre familles ont pu bénéficier de ce service.

Vacances de juillet

Pour les 3 /12 ans :

Le programme des vacances sera disponible début juin, pour un été tout en rimes. De nombreuses animations à découvrir...

La structure sera ouverte du lundi 5 juillet au vendredi 30 juillet.

Au programme :

- Les aventures de Léo et de l'eau
- Les aventures théâtrales et magistrales
- Les aventures sous la toque mais pas que
- Les aventures sportives et récréatives...



Attention fin des inscriptions le 22 juin !!!

Pour les plus grands :

Une animation mini moto pour les plus de 8 ans le mardi 6 juillet.

Un camp "Must it yourself" sera proposé au 11 /15 ans du 20 au 23 juillet.

Au programme :

- Réalisation d'un clip vidéo
- Piscine
- Soirée fluo...

Et enfin un après-midi sportif le mercredi 28 juillet...

Nous vous souhaitons un très bel été.

N'hésitez pas à laisser des messages sur :

afrlavallaengier@orange.fr

Ou au : 04 77 20 09 92 / 07 54 36 78 97

<https://www.famillesrurales.org/la-valla-en-gier/>

Les Vall'enturières



Prêtes pour le départ du Raid automobile

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création de notre association Les Vall'enturières depuis le 1^{er} Avril (et ce n'est pas un poisson !) domiciliée à notre village, La Valla-En-Gier. Notre objectif est de participer à un raid automobile exclusivement féminin à travers les Alpes. Il se déroulera du 4 au 10 Juillet 2021. Top départ à Bourg-Saint-Maurice pour arriver à Menton en 5 étapes. Nous affronterons pistes forestières et petites routes avec une belle 4L fourgonnette de 1987 prête à rouler dans toutes conditions.

Au-delà de la course en elle-même, nous souhaitons soutenir des associations qui luttent contre la maltraitance faite aux enfants et aux femmes en situation de violences conjugales, actuellement très sollicitées en cette période difficile de confinements et couvre-feux, en reversant une partie des bénéfices obtenus par le sponsoring et les dons.

Vous souhaitez faire partie de l'aventure ? Il n'est pas trop tard ! Vous pouvez suivre nos péripéties via notre page Facebook « Les Vallenturières » et Instagram « Les_Vallenturières » ou nous soutenir par un don via notre cagnotte en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/es-vall-enturieres/collectes/participation-des-vall-enturieres-au-no-man-s-raid>

Nous remercions aussi la Mairie qui fait partie de nos sponsors ainsi que Colomat 42, Védrine Peintures, CG Carrosserie, GRB Auto Garage, InExtenso, Sofraco, Lafond Hydraulique, Handi Raid Passion et le Restaurant La Cascade (et d'autres encore à venir !)

Elodie Lafond et Marie Meurier.

BIBLIOTHÈQUE



Horaires d'ouverture au public

Mardi : 16h-18h

Mercredi : 17h-18h

Vendredi 19h-20h

Samedi 10h-11h.

La DDLM (Direction départementale du Livre et du Multimédia) nous a prêté de nombreux CD et DVD. N'hésitez pas à venir les emprunter.

Vous pouvez nous joindre :

04.77.94.47.38 ou 04.77.36.08.58

bibliothequelavallaengier@gmail.com

LUDOBUS

Horaires de passage : 16h45 à 17h45

Parking Marcellin Champagnat

- Mercredi 23/06/21
- Mercredi 21/07/21

VIE PRATIQUE

ELECTIONS

Pour les prochaines élections départementales et régionales les 20 (1^{er} tour) et 27 (2^{ème} tour) juin 2021,

Le bureau de vote sera situé à la salle polyvalente Marie Badard.



ATTENTION

Coupure d'électricité par ENEDIS pour travaux

**Le mercredi 09 juin 2021 entre 8h et 15h00
pour les hameaux suivants :**

Choméol - Chemin de Maisonnettes - Le Chassaind
- Les Cotes - chemin de Choboret - Chemin de
Piquavent - La Grange du Puy - La Cotte -
Combernaud - Chemin Gabriel RIVAT - La Boirie -
Chemin des Trémoises - Choboret - Chemin de la
Combette - Chemin de la Scie du Coin - Le Gat -
Les Flurieux - Le Pioirey - Maisonnettes - Route de
la Serchette - Jarret - Chemin de Choméol

LES CONSIGNES À RESPECTER

Depuis le début de la crise sanitaire, les services de secours constatent une hausse des incidents domestiques. En effet, le confinement à domicile encourage chacun à trouver des sources de distractions telles que le bricolage ou jardinage, en oubliant parfois les consignes élémentaires de sécurité. Enedis souhaite rappeler à chacun les bonnes pratiques en matière d'activités à proximité des ouvrages électriques.

ENVIE DE BRICOLER OU DE JARDINER? RAPPEL DES CONSIGNES DE PRUDENCE A PROXIMITÉ DES OUVRAGES ÉLECTRIQUES !

Des lignes et câbles électriques peuvent passer à proximité de vos travaux et en vous approchant trop près, vous pouvez provoquer un arc électrique (ou amorçage) et risquez alors l'électrocution. On oublie trop souvent que des lignes ne sont pas forcément visibles (souterraines ou derrière un mur) !

Vous avez un doute si la ligne à proximité de chez vous est une ligne téléphonique ou électrique ? Dans le doute, restez à distance.

CES SITUATIONS PEUVENT ÊTRE À RISQUES (liste non exhaustive)

- Rénovation, isolation d'une façade
 - Nettoyage d'un toit ou d'une gouttière, ou encore pose d'antennes de toit
 - Jardinage/élagage avec des outils télescopiques (sécateur ou échenilloir)
 - Perçage d'un mur
 - Ne bricolez pas ou ne réalisez pas seul des travaux à proximité d'un ouvrage électrique.
 - Veillez aux distances quand vous manœuvrez des outils en hauteur (sécateur ou échenilloir) : minimum 5 mètres
 - Ne tentez jamais de récupérer un objet accroché à une ligne.
 - Ne touchez jamais un câble même isolé !
 - Ne touchez jamais une ligne ou un câble électrique tombé au sol !
 - Ne faites pas de feu sous une ligne.
 - Chez vous, repérez les passages de câbles électriques avant de percer un mur.
 - Avant tous travaux à proximité d'un ouvrage électrique, il est obligatoire d'envoyer une déclaration de projet de travaux / déclaration d'intention de commencement des travaux (DT-DICT) au moins 15 jours avant le début de vos travaux. Rendez-vous sur : www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr
- N'hésitez pas à faire appel à un professionnel agréé pour vos travaux d'élagage.

Consignes en cas d'accident.

Si, malgré tous nos conseils, un accident survenait, voici par ordre chronologique les mesures à prendre.

- 1 Interdisez l'accès pour prévenir un autre accident.
- 2 Pour éviter d'être vous-mêmes électrisés/électrocutés, ne touchez pas les personnes concernées si elles sont encore en contact avec l'ouvrage électrique.
- 3 Alertez en appelant le 18 (pompiers), le 15 (SAMU), le 17 (police) ou le 112 (n° d'appel d'urgence unique européen).

N'oubliez pas : ne touchez pas les pylônes, ni les câbles, même tombés au sol.

ZOOM SUR L'ÉLAGAGE

Qui est en charge de l'élagage à proximité des lignes électriques

A la charge de l'occupant ou propriétaire : Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ou
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

À la charge d'Enedis

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins

Règles de sécurité à respecter pour les élagages

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V. Dans le doute sur la nature de la ligne, laissez une distance de 5m.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service "dépannage" d'Enedis au **09 726 750 42**
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service "dépannage" d'Enedis au **09 726 750 42**

CONSEIL N° 1 :

Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité (www.enedis.fr).

CONSEIL N° 2 :

Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

CONSEIL N° 3 :

Vérifiez que votre assurance "responsabilité civile" prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire

PRÉFECTURE DE LA RÉGION RHÔNE ALPES AUVERGNE



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Obligation de repérage de l'amiante avant la réalisation de travaux dans les immeubles bâtis

Depuis le 19 juillet 2019, les donneurs d'ordre, maîtres d'ouvrage et propriétaires d'immeubles bâtis qui envisagent de faire réaliser des travaux susceptibles d'exposer les travailleurs à l'amiante ont l'obligation de faire procéder préalablement à un repérage des matériaux en contenant. Cette obligation vise à prévenir les risques de pollution accidentelle et d'exposition des travailleurs et de la population à une substance cancérigène dont l'utilisation est interdite depuis le 1^{er} janvier 1997.

Tous les propriétaires et donneurs d'ordre sont concernés par cette nouvelle obligation dont les manquements sont passibles de sanctions administratives et pénales. Il est donc indispensable qu'ils en soient informés.

Une plaquette d'information a été élaborée et est mise à votre disposition par les services du

ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion afin de sensibiliser les propriétaires et donneurs d'ordre, notamment les particuliers, sur les risques que fait peser sur la santé l'inhalation de fibres d'amiante. Elle rappelle l'obligation réglementaire de faire réaliser des repérages de l'amiante avant travaux et indique la marche à suivre en cas de présence d'amiante.

Ce document est disponible en format numérique sur le site du ministère du travail : <https://travail-emploi.gouv.fr>. Vous pouvez également obtenir des exemplaires papiers sur simple demande adressée aux services de la DIRECCTE de votre département.

ASSISTANTES MATERNELLES



ASSISTANTES MATERNELLES

Si vous cherchez un moyen de garde pour s'occuper de votre ou de vos enfants, n'oubliez pas que nous avons des assistantes maternelles agréées sur la commune.

Pour connaître leurs coordonnées et disponibilités, il vous suffit de contacter :
Mairie : **04.77.36.08.58**

SYSTÈME D'ALERTE AUTOMATISÉ

La commune de La Valla-en-Gier adhère au système d'alerte automatisée mis en place par le Syndicat Intercommunal du Pays de Gier.

Ce service nous permettra de vous alerter en cas d'évènements majeurs se produisant sur notre commune (alertes météo, problèmes sanitaires, etc. ...).

ILLIWAP



Suivez l'actualité de La Valla-en-Gier en temps réel avec l'application illiwap

Événements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, consignes sanitaires, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

- Téléchargez l'application illiwap**

Sur votre Google Play (Android)

Sur votre AppStore (iOS)
- Recherchez votre commune**
Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

OU

Scannez le QRCode via le lecteur intégré
- Suivez votre commune**
Cliquez sur le bouton **SUIVRE** pour vous abonner à l'actualité de la commune

Recevez les notifications sur votre smartphone
Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours

illiwap, c'est l'appli : SANS INSCRIPTION
Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier GRANULITE
Téléchargement gratuit et sans engagement

NOUVEAUTÉ

Le signalement citoyen

Cela permet aux utilisateurs de signaler des évènements ou anomalies dont ils seraient témoins directement par illiwap à la mairie (exemple : mobilier urbain cassé, nid de poule ...).



Vous pouvez également retrouver toutes les actualités de l'application Illiwap sur le site internet de la commune :

<http://www.la-valla-en-gier.fr/>



La nouvelle tarification solidaire du réseau de transports en commun de Saint-Etienne Métropole adoptée à l'unanimité au bureau du 6 mai.



Gaël Perdriau Maire de Saint-Etienne
Président de Saint-Etienne Métropole

Conscient de ses enjeux sociétaux, environnementaux et d'attractivité, j'ai souhaité placer, dès 2014, la mobilité au cœur des actions de Saint Étienne Métropole. Ainsi nous avons développé de manière très volontariste une mobilité, plus durable, plus douce, avec une qualité de service rendu nettement améliorée et plus qualitative, je pense plus particulièrement aux projets tels que la 3e ligne de tramway, le plan vélo métropolitain, l'achat de trolleybus nouvelle génération dans le but de disposer d'un réseau 100% propre à horizon 2030 ou encore la mise en place de l'application Moovizy ou du pass 10 voyages à 10 euros. Cette politique de transports publics a commencé à porter ses fruits puis qu'entre 2014 et 2019, la fréquentation du réseau a progressé de plus de 6%, quand la tendance générale sur le plan national était à la stagnation voire à la baisse, représentant quelques 2.3 millions de voyages supplémentaires. Nous devons désormais franchir une nouvelle étape dans l'utilisation collective de ce bien public que sont les transports en commun en prenant en compte à la fois l'amélioration et la qualité de notre environnement, la poursuite du développement d'un réseau performant le plus large possible, ouvert à tous, et le souci permanent de cohésion sociale en luttant contre l'isolement et les inégalités sociales. C'est la raison pour laquelle j'ai

souhaité faciliter encore davantage l'accès à notre réseau de transports en commun aux personnes en situation précaire : les jeunes, les retraités, les personnes handicapées, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires de la CMU. Cette nouvelle tarification solidaire permettra à nos concitoyens, de disposer d'une offre encore mieux adaptée et plus juste. C'est aussi cela une métropole solidaire et durable.

Saint-Étienne Métropole s'engage pour votre pouvoir d'achat !

À partir du 1^{er} Juin

10€ /mois

l'abonnement

 **STAS***

En illimité et sans engagement.

* Offre valable pour les - de 26 ans, les + de 60 ans retraités, les détenteurs de la carte mobilité inclusion, les bénéficiaires de la CMU et les demandeurs d'emploi.

SÉM
SAINT-ÉTIENNE la métropole

* Offre valable pour les - de 26 ans, les + de 60 ans retraités, les détenteurs de la carte mobilité inclusion, les bénéficiaires de la CMU et les demandeurs d'emploi.

Conformément à l'avis favorable du bureau du 6 mai dernier, et du vote du Conseil Métropolitain du 20 mai, Saint-Étienne Métropole mettra en place, dès le 1er Juin prochain, un abonnement STAS à 10€ par mois pour les transports en commun métropolitains. Cette nouvelle tarification destinée aux moins de 26 ans, aux retraités de plus de 60 ans, aux demandeurs d'emploi, aux personnes porteuses de handicap et aux bénéficiaires de la CMU se veut solidaire, plus simple et plus attractive. Elle se donne ainsi pour objectif de lutter contre les inégalités sociales en redonnant du pouvoir d'achat à nos concitoyens. 40 000 abonnés sont d'ores et déjà concernés par cette nouvelle tarification mais notre ambition est qu'elle puisse profiter au plus grand nombre afin d'augmenter la souscription d'abonnements et faciliter les déplacements quotidiens.

+ d'infos

saint-etienne-metropole.fr

Jeux olympiques

Chambres d'hôtes ou chez l'habitant

En 2024 auront lieu les Jeux olympiques et paralympiques à Paris.
Certaines manifestations se dérouleront sur le territoire de Saint-Etienne Métropole
L'office de tourisme métropolitain recense les gîtes, chambres d'hôtes ou chez l'habitant qui pourraient être loués sur les 53 communes de l'agglomération.

Si vous êtes intéressé, prendre contact avec l'office de tourisme (tel : 04 77 49 39 00).



L'ÉCONOMIE DU PILAT EN ACTION

CANDIDATEZ AU PRIX RENÉ FONTAINE - PATRIMOINE & ARCHITECTURE DE L'ASSOCIATION MAISONS PAYSANNES DE FRANCE

DU CHOCOLAT AU PROFIT DE L'ESPACE ZOOLOGIQUE DE ST MARTIN LA PLAINE
UN REPORTAGE DE TL7

ATELIER "GÉRER MON ASSOCIATION"
ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION PATRIMOINE AURHALPIN

Parc naturel régional du Pilat
Moulin de virieu - 2 rue Benaÿ - 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
www.pilat-ecoacteurs.fr

TARIFS SALLE POLYVALENTE ET SALLE RENEE PEILLON

En raison du COVID 19, les salles polyvalentes ne peuvent être louées à l'heure actuelle.

DÉCHÈTERIES

Liste des déchets acceptés par la Déchèterie de Saint-Chamond :

Huiles usées, médicaments non utilisés, petits déchets chimiques en mélange, déchets de métaux ferreux, déchets métalliques en mélange, déchets de verre, déchets d'emballages en verre, déchets de papiers et cartons, déchets d'emballages en papier ou carton, déchets de matières plastiques, déchets d'emballages en matières plastiques, déchets de bois, équipements hors d'usage, équipements électriques et électroniques hors d'usage, gros appareil à dominante métallique de type "blanc" pour les ménages, gros appareils de production de froid, petit électroménager hors d'usage, écrans, dont appareils à tubes cathodiques, encombrants ménagers divers, déchets de piles et accumulateurs, piles électriques usagées, batteries usagées, tubes fluorescents, toner d'impression, déchets verts, déchets et matériaux en mélange, déchets de construction et de démolition, déchets de béton et briques.

Horaires d'ouverture de la déchèterie St-Chamond

Période d'été du 1^{er} Avril Au 31 Octobre
Déchèterie fermée les jours fériés.

Lundi : 14h à 19h

Mardi au vendredi : 10h à 12h et 14h à 19h

Samedi 9h30 à 12h et 14h à 19h

Dimanche 9h30 à 12h

Une nouvelle déchèterie « La Briquèterie » est dorénavant ouverte à Lorette.

Infos déchets : 0 800 882 735

+ d'infos : saint-etienne-metropole.fr



INCLUSION NUMÉRIQUE

croix-rouge français
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

FORMEZ-VOUS AUX BASES DE L'INFORMATIQUE
LA CROIX-ROUGE À SAINT-CHAMOND

L'inclusion **numérique**. Il s'agit d'un accompagnement à destination des personnes souhaitant être initiées à l'usage d'un ordinateur et des différents outils internet (création et utilisation d'une boîte email, recherches sur internet, utilisation des sites administratifs, ...).

Cette activité est accompagnée par l'ouverture du **Cybercafé** de l'Unité Locale à Saint-Chamond. Nous mettons à disposition 3 ordinateurs aux horaires de permanence suivants :

- Mercredi de 14h00 à 17h00
- Samedi de 10h00 à 12h00

Pendant ces créneaux, les personnes qui se présentent auront accès à un ordinateur et à internet mais pourront également bénéficier du support d'un bénévole sur place, si besoin.

MANIPULER UN ORDINATEUR

CRÉER ET UTILISER UNE ADRESSE EMAIL

RÉALISER DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

APPRENDRE À UTILISER SA TABLETTE

NAVIGUER SUR INTERNET

Renseignements :
04 77 22 01 83 - ul.paysdugier@croix-rouge.fr

INITIATION & ACCOMPAGEMENT À L'UTILISATION DES OUTILS INFORMATIQUES

Totalement débutant ou à la recherche de quelques conseils pour réaliser vos démarches administratives, nos bénévoles vous guident dans votre apprentissage informatique.

DÉCOUVERTE DE L'OUTIL INFORMATIQUE

- ▶ Allumer et manipuler un ordinateur
- ▶ Effectuer des recherches sur internet
- ▶ Créer des documents
- ▶ Utiliser sa tablette

CRÉATION ET UTILISATION D'UNE ADRESSE EMAIL

- ▶ Envoyer et recevoir des emails
- ▶ Insérer des pièces jointes

ASSISTANCE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

- ▶ Se connecter aux sites administratifs
- ▶ Effectuer vos démarches en ligne

ESPACE CYBERCAFÉ

3 ordinateurs à utiliser sur place pendant les permanences à l'Unité Locale de Saint-Chamond

PERMANENCES CYBERCAFÉ	Mercredi : 14h00 - 17h00 Samedi : 10h00 - 12h00
----------------------------------	--

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

Unité Locale des Pays du Gier
 37 rue Alsace Lorraine
 42400 Saint-Chamond
 04 77 22 01 83
 ul.paysdugier@croix-rouge.fr

ENLEVEMENTS DES ORDURES



RAPPEL :

Les bacs d'ordures ménagères et de tri sélectif :

Ils doivent être rentrés le jour même.

Certains restent en permanence sur la voirie dans le village, à la Rive... ou sur les lieux de collecte et s'exposent ainsi à une amende de non-respect de cette règle du Code de la Santé publique qui peut entraîner une amende de 68 € à régler sous 45 jours, au-delà, majoré à 180 €. L'amende peut aussi évoluer jusqu'à 750 €.

En cas de récidive, les employés communaux seront chargés de leur enlèvement aux frais de son propriétaire.

DÉCHÈTERIE -MOBILE

Déchèterie mobile à la Valla

Le samedi 12 juin 2021

DESTRUCTION DE NIDS DE GUEPES ET DE FRELONS

ENVIRONNEMENT

FRELON ASIATIQUE ATTENTION DANGER

PROTÉGEONS NOS ABEILLES

À la fin de l'hiver les frelons asiatiques ont besoin d'énergie et sont en recherche de sucre.

C'est donc le bon moment pour installer des pièges contre ce prédateur qui s'attaque aux abeilles.

FABRIQUEZ VOUS-MÊME VOTRE PIÈGE À FRELONS

Il vous faut :

- Une bouteille en plastique
- Un fil de fer
- 100 ml de bière blonde
- 100 ml de sirop de cassis
- 100 ml de vin blanc

Faire un trou dans le bouchon pour y passer le fil de fer en forme de crochet.

Faire trois trous de 1 cm de diamètre dans la partie haute de la bouteille.

Préparer le liquide d'attraction du frelon en mélangeant les 3 ingrédients : bière blonde, sirop de cassis, vin blanc.

Accrocher le piège à l'endroit désiré en toute sécurité (branche d'arbre, dessous de toit...)

IMPORTANT : Ne pas oublier le vin blanc qui est un répulsif pour les abeilles.

Vous trouverez très facilement des tutos explicatifs sur internet.



Vous pouvez faire appel à LOIRE GUÊPES 221,

Chemin de la Travarie 42660 LE BESSAT

Tel : 06 85 52 80 29 ou 06 18 44 64 59

www.loire-guepes.fr

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

INFORMATIONS



**UN NID DE CHENILLES
PROCESSIONNAIRES ?**

NI

- 90€*
- 90€*
- 45€*
- 45€*

n'attendez pas !
tout le département de la Loire.

6

Champagnat en direction de l'école, la Combette et des Traverse.



Nous appelons donc à la civilité de tous les propriétaires de chiens et je sais que nombreux sont ceux qui agissent déjà dans cet esprit, pour que cesse ce manque de respect !

Dans le même temps, la municipalité agira avec plus de sévérité pour faire respecter les arrêtés en appliquant les amendes qui y sont associées. Seront donc verbalisées les personnes prises sur le fait d'abandonner les déjections de leur chien sur l'espace public. J'espère que chacun comprendra que cette action déterminée est nécessaire.

UN PEU DE CIVISMESVP



Vos chiens sont vos amis, mais aussi les nôtres. C'est pour cela que la municipalité a créé une canisette à proximité du nouveau parking sous le village. Cet espace est nettoyé hebdomadairement par les services techniques.

Néanmoins, nous recevons des plaintes en mairie des personnes qui se plaignent des déjections canines sur les Rues de Marcellin

CORRESPONDANCE DE PRESSE

Correspondant de presse

Le Progrès :

Monsieur André DUCO

Tel : 07 50 60 57 03

andre.duco@pom2pin.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Nouveaux horaires d'ouverture au public depuis
le 05/04/21

Lundi et Mardi : 8h30 à 12h

Jeudi : 8h30 à 12h et 14h à 18h30

Vendredi : 14h à 17h

☎ 04.77.36.08.58

✉ mairie@la-valla-en-gier.fr

Travaux d'aménagement



Travaux d'aménagement « Luzernod » - « Les Briassons » - « Le Piney »

Dans le cadre de son programme d'investissement la commune a fait réaliser les travaux suivants :

- au Lieu-dit « Luzernod - Les briassons », le but a été de faciliter le retournement et le stationnement du bus scolaire sur la plateforme et d'éradiquer la présence de *Renouée du Japon*, très colonisant, par la pose d'une bâche.



Réalisation d'une plateforme



Élargissement de la voie d'accès et réfection du mur en pierre

Au lieu-dit « Le Piney » : l'objectif a été de permettre le retournement du véhicule de ramassage des ordures ménagères, de sécuriser le stationnement et le retournement du bus de ramassage scolaire



Lieu-dit « Le Piney »

Les travaux ont été effectués par les entreprises PIEGAD Maçonnerie et BORNE Travaux Publics pour un montant global de 22 243,80 € ht. Cette opération a été subventionnée à hauteur de 10 159 € par le Département de la Loire dans le cadre du dispositif « Plan de relance départemental d'investissement 2020 ». Il s'agit d'un fonds de soutien en direction du tissu économique local.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Joanne DUFOUR, née le 03 avril 2021 à Saint-Priest en Jarez, domiciliée 165, rue du Bachat - Luzernod.

Mattéo, Emilio RIVAT GACHET, né le 08 mai 2021 à Saint-Etienne, domicilié 3022, Route du Planil - La Fougeasse

MATHIAS, PIERRE, MICHEL ROSATI
Né le : 24/05/2021 à ST Etienne domicilié 106, rue du bâchât, 42131 la Valla en Gier.

INHUMATIONS

Auguste, Louis BOUCHARD, inhumé le 27 mai 2021

NOS COMMERCES DE PROXIMITE



TOUS RÉUNIS

ÉPICERIE PRIMEUR

RELAIS POSTE et CAFÉ DE LA POSTE

Sylvie HERVIER

Possibilité de livraison à domicile.

☎ 06.67.66.90.12.

BUREAU DE POSTE et CAFÉ DE LA POSTE

☎ 04.77.20.02.30



COIFFURE : Le Salon de Virginie

☎ 04.77.20.01.15.



Beauté Nature

Esthétique au Salon de virginie

Sonia Faure

☎ : 06.70.70.86.46



ATELIER POTERIE

La Gerbe

Françoise SAVARINO

☎ 04.77.20.00.03



BOULANGERIE L'épi Vallaud

Adeline et Nicolas RIFELDE

☎ 09.53.59.25.20



AUBERGE DE LA JASSERIE

Commune de la Valla en Gier

Alain & Jean-Marc MASSON

42660 LE BESSAT

☎ 04.77.20.40.16

BOULANGERIE L'épi Vallaud

Adeline et Nicolas RIFELDE

☎ 09.53.59.25.20



AUBERGE DE LA BARBANCHE

Madame et Monsieur Christian BRUN

Le Plateau de la Barbanche

La Valla-en-Gier

42100 SAINT-ETIENNE

☎ 04.77.20.40.43

aubergebarbanche@orange.fr



LES AUBRACS DE SALEYRES

Vente directe de viande

Sébastien THOLOT

☎ 06.58.42.11.84

sebaubrac@orange.fr

Site internet : www.lesaubracsdesaleyres.fr



La Cascade

☎ 04 77 20 00 89

contact@restaurantlacascade.fr

Barrage de la Rive

42131 La Valla en Gier



Jennifer BONY / Photographe

☎ 06 22 24 89 51

jennifer.bony@hotmail.com



ARB : depuis 2007

Agencement et rénovation du bâtiment

DELAUDA Cédric

☎ 07.61.21.12.58

arb42@hotmail.fr



Séances d'hypnose

Soins énergétique, Géobiologie

Véronique BESSY

126 chemin de la croix du chirat

Le Chirat, 42131, La Valla en Gier

06 64 39 07 33

vero.rcpg@yahoo.fr



Maçonnerie Paillot Marra Yannick Paillot

Maçonnerie Générale - Construction et rénovation

de villa Toiture - Habillage bandeaux et sous face
toiture Dallage - Petits travaux

Port : 06.73.96.63.67

Tél. : 04.77.75.10.95

@ : maconneriepaillotmarra42@yahoo.com

www.maconnerie-paillot-marra.fr



LUDIVINE RIVAT

Conseillère Bien-être

06.46.36.53.54

La Valla en Gier 42131

Ludvine.rivat@gmail.com

<https://www.facebook.com/groups/1331730127190427/?ref=share>



Les gourmandises de Laetitia

Vente à emporter Pâtisserie,

Buffet, cocktail Sucrée ou salée.

Coffrets gourmands.

Renseignements : Mme Fauvertex Laëtitia

06 61 04 81 15

laetitia.payre@outlook.fr

Facebook : Les gourmandises de Laëtitia.



Nathalie Fosse

Naturopathe, iridologue, Kinésiologie,

Reflexologue

Intervention à domicile sur rendez-vous

06.20.89.87.92

www.nathalie-fosse-naturopathe.fr



Good for Everyone

Morgane Rozier

7 rue de la jacquetière

06.83.74.18.64

Mr.goodforevergone@gmail.com



Arnaud **SILVESTRE**
Conseiller en immobilier
06 98 86 37 58
arnaud.silvestre@iadfrance.fr

Mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IAD France immatriculée au RCS de Saint-Etienne avec le numéro 888753372 (sans distinction de forme), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.

Suivez-nous sur iad France iadfrance.fr



Arnaud SILVESTRE

Conseiller en immobilier

06.98.86.37.58

Arnaud.silvestre@iadfrance.fr

Des raisons d'économie substantielles, Le Petit Journal est imprimé en noir et blanc. Vous pouvez le retrouver en couleur sur le site. : <http://www.la-valla-en-gier.fr>

Dépôt légal: JUIN 2021 - Imprimé en France - Imprimeur :
Mairie de La Valla-en-Gier 42131 - Directeur publication et
Rédacteur en chef : Michel LEGRAND